

DIGITALISATION, MODERNISATION, EXTERNALISATION ...

# LA NOUVELLE STRATÉGIE DES BANQUES PUBLIQUES



Une nouvelle feuille de route est désormais tracée par le secteur bancaire algérien. Des orientations claires ont été données, avant-hier, par le nouveau ministre des Finances aux Pdg de banques publiques notamment.

Lire en page 3

Marchandises bloquées  
dans les ports  
**ZITOUNI ANNONCE  
LA MAINLEVÉE**



Une bonne nouvelle pour les opérateurs économiques. Les marchandises bloquées aux niveaux des ports, répondant aux exigences, seront libérées. C'est le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni qui a annoncé la mainlevée sur ces marchandises. Une mesure devant entrer en vigueur à partir de ce lundi, a-t-il révélé dans son intervention au Forum Radio nationale.

Lire en page 2

**60 MILLIARDS DE DOLLARS  
DE RECETTES RÉALISÉES EN 2022**  
Sonatrach consolide  
sa place de leader P5

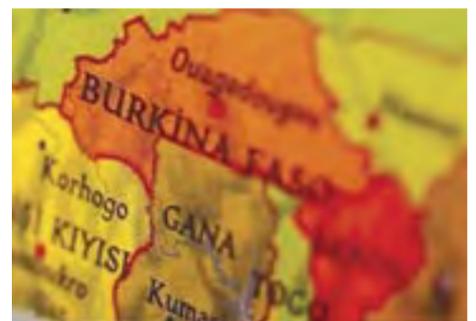
## RÉGIONS

### SKIKDA

Mise en service  
de la station d'  
e dessalement d'eau  
de mer d'El Marsa P6

## MONDE

### BURKINA FASO



Suspension  
des programmes de  
la chaîne France 24 P10

الصالون الدولي الخامس والعشرون للبناء و مواد البناء و الأشغال العمومية  
25<sup>ème</sup> SALON INTERNATIONAL DU BATIMENT DES MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS

# BATIMATEC

07 > 11 MAI 2023  
PALAIS DES EXPOSITIONS PINS MARITIMES - ALGER

Partenaires Institutionnels: 

Partenaires Médias: 

Pour vous informer contactez Batimatec Expo :  
+213 23 21 41 53 / 44 / 43 / 42 / 41 / 40 / 39 / 38 / 37 / 36 / 35 / 34 / 33 / 32 / 31 / 30 / 29 / 28 / 27 / 26 / 25 / 24 / 23 / 22 / 21 / 20 / 19 / 18 / 17 / 16 / 15 / 14 / 13 / 12 / 11 / 10 / 9 / 8 / 7 / 6 / 5 / 4 / 3 / 2 / 1  
+213 770 45 04 91 / +213 770 94 18 77  
batimatec.alger@gmail.com  
www.batimatecexpo.com

## Marchandises bloquées dans les ports Zitouni annonce la mainlevée

Une bonne nouvelle pour les opérateurs économiques. Les marchandises bloquées aux niveaux des ports, répondant aux exigences, seront libérées. C'est le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni qui a annoncé la mainlevée sur ces marchandises. Une mesure devant entrer en vigueur à partir de ce lundi, a-t-il révélé dans son intervention au Forum Radio nationale.

Il a précisé que « tous les documents seront transmis aux autorités douanières pour entamer l'opération de libération des marchandises bloquées dans les ports ».

Néanmoins, le ministre a tenu à préciser que « cette décision concerne les importateurs ayant empli toutes les exigences légales et possédant les documents nécessaires pour leur permettre de récupérer leurs marchandises », soulignant que son département « œuvrera à lutter contre la bureaucratie qui perturbe l'économie ».

Il est à noter que depuis son installation à la tête de ce département, plusieurs mesures ont été prises afin de libérer et faciliter les opérations d'importations. Le



ministre a, dans ce sens, ordonné à Algex d'accélérer le traitement des dossiers d'importation en suspens.

Concernant l'approvisionnement du marché national, notamment en cette période de ramadan, le

ministre a assuré que son département a mis en place une approche de partenariat entre les commerçants et les opérateurs économiques. D'ailleurs, une quantité de 4600 tonnes d'huile de table a été injectée sur le mar-

ché national pour répondre aux besoins des consommateurs durant ce mois sacré, a-t-il indiqué, tout en affirmant qu'aucune pénurie de produits alimentaires de première nécessité n'est signalée en Algérie, reconnaissant, cependant, certaines « perturbations notamment dans certaines régions du pays » et ce, en raison de l'absence de contrôle sur les programmes de distribution. « Nous ne disposons pas auparavant de chiffres précis sur la consommation et un réseau de distribution organisé, chose qui nous a pas permis de mettre en place une stratégie nationale équilibrée » a-t-il expliqué.

Dans son intervention, le ministre a annoncé l'importation durant ce mois de Ramadhan d'une quantité de plus de 20.000 tonnes de viande rouge. « Ces quantités seront importées et mises sur le marché national avec un prix plafond fixé à 1.200 dinars le kilogramme durant le mois sacré, et ce, afin d'atténuer la pression sur le marché local » a-t-il ajouté, précisant que « la mission de son département n'est pas de réduire les prix des produits, soumis à la loi de l'offre et de la demande, mais de contrôler les prix des produits subventionnés.

## Bourse Youcef Bouzenada installé à la tête de la COSOB

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a procédé à l'installation du nouveau président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, nommé par décret présidentiel le 26 février dernier, indique un communiqué de la Commission. Lors de la cérémonie d'installation, tenue dimanche au siège du ministère des Finances, M. Faïd a prononcé un bref discours dans lequel il est revenu sur « les défis attendus de la relance et dynamisation du marché financier, particulièrement dans le contexte actuel des réformes initiées dans le secteur financier en globalité », selon la même source.

## MDN Un terroriste se rend aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar

Le terroriste dénommé "Melouki L'Hbib" dit "Rabia", ayant rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2012, s'est rendu dimanche aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, indiquait, hier, lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts qualitatifs des services de sécurité du ministère de la Défense nationale, le terroriste dénommé +Melouki L'Hbib+ dit +Rabia+, s'est rendu hier, dimanche 26 mars 2023, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire", précise le communiqué. Le terroriste, qui "avait rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2012, avait en sa possession, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux (02) grenades avec deux (02) détonateurs, cinq (05) chargeurs et une quantité de munitions", ajoute la même source. Cette opération vient "consolider les résultats positifs obtenus sur le terrain qui dénotent de la grande vigilance et la ferme détermination des unités et des personnels de l'Armée nationale populaire à préserver la sécurité et la stabilité du pays", souligne le MDN.

## Accidents de la route en zones urbaines 4 morts et 118 blessés en une semaine

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 118 autres ont été blessées dans 92 accidents de la route survenus en zones urbaines durant le weekend dernier, selon un bilan rendu public, hier, lundi, par les services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon la même source.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

## Classement «Times Higher Education» des établissements de l'Enseignement supérieur Organisation d'un atelier de formation

La direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) a organisé récemment un atelier de formation sur le classement "Times Higher Education" (THE) des établissements de l'enseignement supérieur, visant à mettre en lumière l'importance de ce classement, ainsi que les avantages et les opportunités qu'il offre aux établissements universitaires en vue de connaître les modes et les outils nécessaires à l'amélioration de la visibilité des universités algériennes, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

"Dans le cadre des efforts du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à améliorer la visibilité et le classement des établissements universitaires et de recherche, la DGRSDT a organisé récemment un atelier de formation sur le classement +THE+, au profit des responsables de coordination de 25 établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, encadrés par des experts internationaux de l'établissement +THE+ et de l'édi-

tion scientifique mondiale +Assafir+", précise le communiqué.

Cet atelier vise, selon la même source, à "mettre en lumière l'importance du classement +THE+, ainsi que les avantages et les opportunités qu'il offre aux établissements universitaires pour connaître les modes et les outils nécessaires à l'amélioration de la visibilité des universités algériennes", et ce "en contribuant au renforcement et à la promotion de leur visibilité au niveau international" et "en mettant en valeur les compétences scientifiques".

L'amélioration de la visibilité de l'université algérienne passe par "l'établissement de partenariats stratégiques" et "l'information sur les mécanismes de classement, pour permettre à l'université de développer et d'adapter les stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique", ajoute le communiqué.

Le classement "Times Higher Education" des établissements d'enseignement supérieur publié par la revue londonienne "The Times", a été créé fin 2004 au profit des étudiants, des responsables universitaires et académiques ainsi que des décideurs.

## APN Présentation du projet de loi organique fixant l'organisation des Chambres du Parlement

La ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, a présenté, hier, lundi, devant les membres du Conseil de la nation le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique définissant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les Chambres du Parlement et le Gouvernement.

Dans son exposé, Mme Azouar a précisé que les amendements introduits visaient à "adapter les dispositions de cette loi organique aux exigences de la révision constitutionnelle au titre des réformes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Ces amendements, notamment dans le volet du

contrôle parlementaire, ont vocation à "permettre aux commissions permanentes des deux Chambres du Parlement, en totale coordination avec le Gouvernement, d'auditionner les membres du Gouvernement concernant toute question d'intérêt général, le Gouvernement étant, dans ce cadre, tenu de présenter les documents et informations nécessaires demandés par les membres du Parlement dans l'exercice de leurs missions de contrôle, à l'exception de ceux à caractère confidentiel ou stratégique", a ajouté la ministre.

De plus, le texte permet aux membres du Parlement d'"interroger le Gouvernement sur les questions nationales et sur l'application des lois, une première dans l'histoire des Constitutions algériennes", a-t-elle fait valoir.

# Digitalisation, modernisation, externalisation ... La nouvelle stratégie des banques publiques

Une nouvelle feuille de route est désormais tracée par le secteur bancaire algérien. Des orientations claires ont été données, avant-hier, par le nouveau ministre des Finances aux Pdg de banques publiques notamment.



Par Akrem R.

« Hier dimanche, sous l'égide du ministre des finances, Fayed laaziz, plusieurs orientations ont été prodiguées aux Pdg de banques, dont l'accent a été mis sur la nécessité d'améliorer la qualité de services, l'accélération de l'opération du traitement des dossiers pour le financement et poursuivre les efforts de la modernisation des banques. Donc, nous avons désormais une nouvelle feuille de route », a fait savoir, Lazhar Latrèche, Secrétaire général de l'ABEF (Association des banques et établissements financiers) et non moins directeur général de la BEA (Banque extérieure d'Algérie). Les banques publiques, représentant 85% de la taille de notre système bancaire, sont appelées à axer leur travail sur la modernisation et la digitalisation. Un grand travail reste à faire dans ce domaine, notamment en matière d'élargissement du réseau bancaire, et également, des nouveaux moyens de paiement et l'externalisation de nos banques. Sur ce point, le SG de l'Abdef a affirmé que « dans la nouvelle feuille de route, le ministre a été clair : c'est d'aller vite vers cette modernisation et la digitalisation en hissant notre système bancaire aux standards internationaux. Toutes les facilitations

seront accordées aux clients. Les anciennes pratiques, c'est terminé ». C'est dire que le système bancaire algérien se prépare activement à une nouvelle ère, dont la modernité et la digitalisation seront le mot d'ordre. Un effort a été consenti en matière d'extension du réseau bancaire ayant connu une évolution de 2,3% par rapport à 2021 pour atteindre les 1700 agences en 2022. De nouvelles agences continuent à voir le jour, notamment, à travers les nouvelles wilayas et dans le Sud du pays, dira-t-il, lors de son passage, hier, lundi, sur les ondes de la radio nationale « Chaîne III ».

## Cap sur le e-paiement

En matière de modernisation des services bancaires, notamment à travers la digitalisation, l'invité de la Radio a rappelé que le nombre de DAB et GAB (guichets et distributeurs automatiques de billets), qui dépasse actuellement les 3 640, les 37 500 de TPE (terminal de paiement électronique), déployés au niveau des commerces, avec une augmentation de 23% entre 2021 et 2022, ainsi que le nombre de cartes de paiement qui a dépassé les 13,5 millions entre cartes CIB et Dahabia d'Algérie Poste. Les banques devraient continuer sur cette lancée, en prévoyant l'installation entre 3000 à 4000 TPE par chaque banque au courant de 2023, l'émission de plus de

cartes CIB et l'installation de nouveaux DAB et GAB à travers le pays. Toutes ces opérations vont permettre aux clients d'utiliser les nouveaux modes de paiement. Les résultats enregistrés durant l'année 2022 sont encourageants, indique-t-il, en relevant que pas moins de 2,7 millions de transactions ont été effectuées via les TPE pour un montant de 19 milliards de DA, soit une hausse de 27,99% et 9 millions de transactions via internet, avec une augmentation de 62%. Le paiement via le mobile fait lui aussi son chemin. Pas moins de 4 millions de transactions pour un montant de 2,9 milliards de DA ont été effectuées durant ce début de

2023 par e-mobil. Evoquant le lancement de l'opération de paiement par carte CIB au niveau des stations de Naftal, le PDG de la BEA a indiqué que « les premiers jours nous avons enregistré un engouement sur ce nouveau mode de paiement ».

## 9 900 milliards de DA de crédits pour l'économie

S'agissant du financement de l'économie nationale, le même responsable a indiqué que les banques accordent une grande importance à ce segment d'activité. « Aujourd'hui, le système bancaire algérien est au cœur de l'économie nationale

à travers le financement et des facilitations sont accordées à toute sa clientèle (particuliers, TPE, PME et grandes entreprises) », souligne-t-il, en notant que les délais de traitement des dossiers pour crédits sont de 20 jours et 30 jours pour les projets d'investissement.

Le SG de l'ABEF a fait savoir, par ailleurs, que les crédits accordés à l'économie nationale ont atteint les 9900 milliards de DA en 2022, en augmentation de 8,75% par rapport à 2021. L'orientation du gouvernement est claire dans ce sens, dira-t-il : c'est de privilégier l'économie dans son volet investissement créateur de richesses, d'emplois et de valeur ajoutée.

Il a également annoncé que les crédits à la consommation sont de retour et toutes les banques vont les proposer à des taux attractifs pour l'acquisition de voitures produites en Algérie. Sur un autre registre, Lazhar Latrèche a fait savoir que deux banques seront créées en Afrique (Sénégal et Mauritanie) et une autre banque « BEA internationale » en France. Les dossiers sont finalisés et les demandes sont en cours de traitement par les régulateurs. « Nous souhaitons avoir des réponses dans les meilleurs délais afin de lancer officiellement ces banques à l'international », souligne-t-il. Le souci de l'Abef est d'accompagner toutes les entreprises algériennes dans leurs opérations d'exportations de marchandises et services. « L'Etat a décidé de s'implanter dans des pays où nous avons une communauté importante et accompagner nos exportateurs », conclut-il.

A. R.

## Finance islamique

### 594 milliards de dinars collectés

Un créneau porteur: la contribution de la finance islamique à la hausse des montants de dépôts s'élève à 594 milliards de dinars. Un chiffre qui a été relevé, hier, sur les ondes de la Radio nationale par Lazhar Latrèche, Secrétaire général de l'ABEF (Association des banques et établissements financiers) et également DG de la BEA (Banque extérieure d'Algérie).

En effet, lors d'une réunion, hier dimanche, entre le nouveau ministre des Finances, Laaziz Fayed, et les représen-

tants de l'ensemble des banques publiques, il a été relevé une augmentation significative des montants de dépôts, expliquée, entre autres, par la dynamique de la finance islamique qui a contribué par quelque 594 milliards de dinars. Selon l'intervenant, ce chiffre remonte au 31 décembre 2022, tout en soulignant qu'il s'agit d'un nouveau marché très important.

Le directeur général du CPA, Ali Kadri, a en effet assuré dans un entretien accordé au quotidien « El-Khabar » publié dimanche, que la finance isla-

mique jouera un rôle important dans les opérations d'acquisition de nouvelles voitures fabriquées localement », et ce, à travers la proposition de produits conformes à la Charia, notamment, la Mourabaha.

Un filon prometteur appelé à être boosté avec la promulgation de la future loi sur la monnaie et le crédit, qui doit consacrer plus d'un chapitre à la finance islamique. Le cadre juridique et règlementaire régissant le marché des Sukuk (obligations islamiques) sera mis en place en 2023.

A. R.

## La fin du traite «start-II» La poursuite du déclin de l'Europe

(Suite et fin)

*Dans le cadre du nouveau caractère des relations russo-occidentales qui s'est instauré depuis le début de l'année 2022, la suspension par la Fédération de Russie de sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III n'a été qu'une suite logique et parfaitement prévisible: face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'occident collectif vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique.*

Par Oleg Nesterenko  
Président du Centre de  
Commerce et d'Industrie  
Européen

### Le bouclier anti-missile américain sur le sol européen

Le temps propice pour Washington est arrivé : le déploiement supplémentaire de systèmes de défense antimissile (ABM) américains dans l'Union Européenne sous les auspices de l'OTAN est imminent. La Maison Blanche est parfaitement consciente qu'avec, notamment, la mise en service des missiles stratégiques russes porteurs de charge nucléaire, basés sur des technologies révolutionnaires et sans égal qui ont vu le jour dans les dernières années - la neutralisation par les systèmes de défense existants d'une éventuelle frappe nucléaire du sol américain ou européen entreprise par la Russie s'avère être impossible, sans même la prise en compte de la composante sous-marine de l'adversaire. Le déploiement supplémentaire du système américain de défense antimissile sera mis en œuvre non pas en tant qu'une protection effective contre la menace russe, ni en tant qu'un élément symbolique. L'objectif visé sera parfaitement pragmatique : outre sa composante de renseignement et la dotation de l'infrastructure par lanceurs universels capables de lancer des missiles à tête nucléaire, il consistera à l'augmentation du degré et la consolidation à long terme de la domination politico-militaire américaine sur le continent européen. Cette initiative, contrairement à sa version précédente, n'aura plus besoin de requérir à des déclarations mensongères, comme auparavant, sur la soi-disant protection contre l'hypothétique menace nucléaire iranienne. A noter que la probabilité de l'utilisation, à l'avenir, du territoire de l'Ukraine en tant qu'une composante de la défense anti-missile face à l'hypothétique menace nucléaire russe est mathématiquement proche de zéro absolu.

### La flûte de Hamelin et les distorsions de la réalité

Pour tous les experts qui n'ont pas perdu le sens de la réalité il est parfaitement évident que la Fédération de Russie n'a au-



cune attention, de son côté, ni par le passé, ni à présent, d'entrer en guerre contre les pays de l'Union européenne. Ce n'est qu'en instaurant artificiellement dans l'imaginaire collectif par la classe dirigeante occidentale une association des valeurs ukrainiennes à celles des européennes et en introduisant l'idée totalement coupée de la réalité du destin commun des deux par les techniques de manipulation des masses, telles que le filtrage et la distorsion de la réalité via l'outil de médias mainstream, que les masses ont acquis la croyance dans le sérieux de la menace russe. Les futures dépenses faramineuses de certains pays de l'Union Européenne, dont la France et l'Allemagne, dans le réarmement dit conventionnel seront un engagement financier sans aucun rapport réel avec l'hypothétique menace russe.

Du côté de la Russie, la force de dissuasion nucléaire est considérée, à juste titre, en tant qu'un élément suffisant pour assurer la mission qui est la sienne : dissuader les adver-

saires d'engager leurs armées dans une confrontation directe avec la Russie, ce qui, selon la doctrine militaire russe en vigueur, mènerait directement à des frappes nucléaires de représailles.

Les déclarations du contraire sont à l'opposé de la réalité économique-militaire et ne sont que de la démagogie adressée à des masses préformatées dans le cadre de la poursuite des objectifs politiques préétablis de ses auteurs, parfaitement conscients, en ce qui les concerne, de la futilité de leurs propos.

Les paroles de l'ancien directeur de la CIA, William Casey, prononcées en 1981 : « Notre programme de désinformation aura atteint son but lorsque tout ce que le public américain croira sera faux » brillent aujourd'hui sur le vieux continent avec des couleurs ravivées.

### L'époque des ténèbres dans la diplomatie russo-européenne

Pour donner suite à l'anéantissement des relations bilatérales à l'initiative occidentale dans l'intégralité des do-

maines stratégiques, le nouvel *modus operandi* à long terme de la Fédération de Russie vis-à-vis de l'Union Européenne consistera dans l'absence totale de confiance vis-à-vis des engagements du signataire de l'ouest : plus aucun équilibre ne sera basé sur les signatures et ratifications des accords bilatéraux, mais sur la parité des forces armées. Les relations diplomatiques russo-européennes entrent dans l'époque des ténèbres.

La suspension de la participation de la Russie dans le traité Start II, dont le maintien ne peut exister dans le cadre du niveau actuel des relations entre les parties prenantes et les parties intéressées, est le second pas stratégique russe dans ce sens.

Le premier pas a été la sortie de la Russie du Conseil de l'Europe. Contrairement à des déclarations purement mensongères, afin de sauver la face, c'est bien la Fédération de Russie qui a quitté l'organisation par sa décision souveraine et non pas été exclue, comme ceci est prétendu. Le 15 mars 2022, Marija Pejčinović Burić, la secrétaire

générale du C.E. a reçu une lettre officielle dans ce sens, envoyé par Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères de Russie. À la suite de cette décision de Moscou, le lendemain, le 16 mars 2022, une réunion extraordinaire de l'organisation a été tenue au cours de laquelle il a été «décidé» l'exclusion la Russie du Conseil de l'Europe.

L'un des prochains pas politique de la Russie d'une importance majeure sera, très certainement, la suspension de sa participation au sein de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), dont elle est cofondatrice. La suspension aura lieu à la suite du comportement abusif et illicite des pays-membres du bloc occidental vis-à-vis du fonctionnement de l'organisation, ce qui remet en cause la viabilité même de la plateforme de l'organisation servant au dialogue sécuritaire. Si la Russie entreprenne sa suspension - le sens même de l'existence de l'OSCE sera remis en cause, car, sans la participation russe les objectifs de la structure ne peuvent jamais être atteints.

### Les funérailles du Start-II

La Russie a déclaré qu'elle ne quitte pas le traité, mais ne fait que suspendre sa participation. Néanmoins, étant donné que le présent accord qui est entré en vigueur en 2011 et a été prolongé pour 5 ans en février 2021 - arrive à son terme en février 2026 - il est fortement improbable qu'avant la date de son échéance les relations russo-américaines puissent se normaliser au point de relancer les contrôles réciproques des sites de défense stratégique.

Par ailleurs, vu que le document constitutif ne prévoit pas la possibilité de le suspendre, mais uniquement de le quitter, il est fort probable que, très prochainement, les USA vont le dénoncer et le quitter suivant la Russie.

De ce fait, le traité Start-II entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique sur les mesures visant à réduire et à limiter les armements stratégiques offensifs peut être considéré comme mort et enterré, au même titre que les relations diplomatiques russo-européennes et l'autonomie politico-militaires du vieux continent.

## 60 milliards de dollars de recettes réalisées en 2022

# Sonatrach consolide sa place de leader

**Le groupe public Sonatrach a réalisé de grandes performances en 2022, confirmant, ainsi, sa place de leader dans la région et en Afrique. Les chiffres du bilan des résultats préliminaires du groupe en font foi. La production primaire d'hydrocarbures a enregistré une augmentation de 2%, passant de 185,2 millions TEP en 2021 à 189,9 millions TEP en 2022. Un chiffre en constante augmentation durant ces dernières années.**

**Cette production a permis à la Sonatrach d'augmenter ses exportations à 60 milliards de dollars durant l'année 2022, outre, l'investissement de 5,5 milliards de dollars.**

Par A. R.

**P**our arriver à ce résultat et renforcer sa position sur le marché mondial de Gas and Oil, Sonatrach s'est tournée vers la recherche qui s'est soldée par 15 découvertes enregistrées durant l'année écoulée, dont 3 en partenariat. Parmi ces découvertes, il y a lieu de citer celles d'In Amenas, 2 concernant le gaz à condensat avec des débits de 300 000 m<sup>3</sup>/j de gaz et 26 m<sup>3</sup>/j de condensat, alors qu'au niveau de Hassi Berkine, un puits a été réalisé suite à des découvertes en hydrocarbures en partenariat avec ENI, qui a produit 1300 bbl/j de pétrole et 51000 m<sup>3</sup>/j de gaz associé. Au niveau de Taghit dans le bassin de Bechar, l'existence d'un potentiel très important de gaz a été confirmée. Une autre importante découverte est à inscrire au palmarès de Sonatrach au niveau du champ d'exploitation de Hassi R'mel où d'importants volumes d'hydrocarbures ont été confirmés, estimés entre 100 et 340 milliards de m<sup>3</sup> de gaz à condensat, l'une des plus grandes réévaluations des vingt dernières années. Pour le pétrole, les recherches ont abouti à des découvertes dans les wilayas d'Adrar (Hassi Illatou), dans celle d'El Bayadh (Ouled Sidi Cheikh), à Hassi Messaoud (réévaluation de volumes), pour un potentiel total dépassant les 750 millions de barils de pétrole brut. Sonatrach a également enregistré une importante découverte de gaz à condensat au niveau du périmètre d'exploitation du champ de Hassi R'mel, dans laquelle d'importants volumes d'hydrocarbures ont été identifiés, estimés entre 100 et 340 milliards m<sup>3</sup> de gaz à condensat. Ces volumes constituent l'une des plus grandes réévaluations des réserves des 20 dernières années.

### Signature de trois contrats de partage de production

Le groupe Sonatrach a fait savoir également dans son bilan de 2022, posté sur son site officiel, qu'il procéda à la signature dans



le cadre de la loi 19-13 de 2019 sur les hydrocarbures, de trois (03) contrats de partage de production, le premier avec ENI, le deuxième avec SINOPEC et le dernier avec le consortium Occi-

dental Petroleum Corporation, ENI et TotalEnergies.

À travers ces trois contrats, SONATRACH et ses partenaires prévoient de mobiliser environ six (06) milliards de dollars pour

développer les champs concernés, en améliorant l'extraction du pétrole brut, du condensat, du gaz de pétrole liquéfié et du gaz naturel tout en prolongeant la période d'exploitation des champs en

question. SONATRACH a aussi mené des discussions avec d'autres compagnies intéressées par de nouveaux projets d'exploration et de développement.

«La conclusion de ces contrats témoigne de l'attractivité de la nouvelle loi 19-13 sur les hydrocarbures d'une part, et des efforts consentis par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires et permettre aux investisseurs, notamment étrangers, d'évoluer dans un environnement concurrentiel, d'autre part», indique la même source. Dans le domaine de liquéfaction et séparation, Sonatrach se positionne comme l'une des plus importantes sources d'approvisionnement en gaz au monde et 1<sup>er</sup> exportateur de GNL en Afrique, ce grâce à des capacités d'exportation tant via les gazoducs, qu'à travers les navires méthaniers pour le GNL. La production de GNL est 22,8 millions m<sup>3</sup> et production de GPL 8,3 millions de tonnes.

Par ailleurs, dans le domaine du raffinage des produits pétroliers, en 2022, le groupe Sonatrach n'a pas importé de carburants (depuis août 2020) ses raffineries ont produit 29,1 de tonnes dont 14 millions de tonnes de carburants.

A. R.

## Recherche scientifique

### La nouvelle stratégie s'appuie sur la commercialisation des innovations

**L**e ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a affirmé, dimanche dernier, que la nouvelle stratégie de la recherche scientifique en Algérie s'appuyait sur la mobilisation des chercheurs pour réaliser l'innovation industrielle moderne en vue de la commercialiser.

Lors d'une visite d'inspection au Centre du développement des technologies avancées de Baba Hassen (Alger), M. Baddari a déclaré qu'il s'agit d'une visite d'évaluation en vue de mobiliser les chercheurs autour de la nouvelle stratégie du secteur s'articulant sur trois principaux axes à savoir la maîtrise des technologies de pointe et leur diffusion dans le milieu industriel, la promotion de solutions de re-

cherche pour les enjeux actuels et l'encouragement des inventions pour relancer les industries modernes en Algérie.

Saluant les efforts du Centre qui se veut une unité de recherche, de développement et d'industrialisation, le ministre a appelé à "le soutenir et le faire connaître davantage pour mettre en exergue ses produits de manière à les commercialiser notamment en ce qui concerne les techniques de la mécanique, la physique de la matière et l'industrie, étant des technologies développées à même de contribuer à la promotion de l'exportation des produits innovants". Les produits des centres de recherche peuvent assurer "une valeur ajoutée à l'économie nationale, et ce dans le cadre d'une transition technologique bénéfique

commercialisable", a-t-il dit.

Lors de son inspection de la plateforme de "prototypage technologique" du même centre, le ministre a fait état de "plus de 95 projets de recherche et développement qui sont en cours avec près de 35 partenaires économiques".

Le ministre a visité les quatre plateformes du centre, où il a reçu des explications sur les produits fabriqués dans cette unité de recherche, à l'instar de la plateforme "technologique de microfabrication" dédiée à la fabrication de puces électroniques et de la plateforme "projection thermique" qui concerne le durcissement des matériaux manufacturés, outre la plateforme nouvellement créée "prototypage des circuits imprimés".

R. N.

Pour vos reportages photos & vidéo  
Vos films d'entreprise et spots publicitaires

Adressez-vous à Salya.com  
salyacomdz@gmail.com ✉  
www.salya-dz.com @  
Tel: 0661.23.86.86

**Salya.com**  
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

## Blida

# Introduction de la désinfection des eaux usées par rayons UV

*La technique de traitement et de désinfection des eaux usées par rayons ultraviolets (UV) a été introduite au niveau de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Boufarik (Blida) dans le but d'exploiter les eaux ainsi épurées dans l'irrigation agricole, a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau (DRE).*

« **L**a STEP de Boufarik, couvrant six

communes, a été renforcée par la technique dite de désinfection par rayons ultraviolets (UV), utilisée pour le traitement des eaux usées pour en éliminer toutes les micro-organismes, dans le but de les exploiter dans l'irrigation agricole", a indiqué le DRE, Abdelkrim Allouche.

Selon le responsable, "les eaux usées sont d'abord filtrées, avant leur traitement, dans une 2e étape, aux rayons UV, pour en éliminer toutes les bactéries de manière à les rendre adaptées à l'irrigation agricole".

M. Allouche a signalé, à cet effet, l'achèvement des études inhérentes à la mise en place d'un système d'irrigation de près de 3.000 ha de terres agricoles à partir de cette station, d'une capacité de production de près de 60.000 m<sup>3</sup>/Jour. Il a noté qu'une partie de ces terres agricoles est située dans les wilayas d'Alger et Tipasa. "Une fois opérationnels, les nouveaux systèmes d'irrigation à partir de cette station, contribueront à la réduction de l'importante pression enregistrées sur les eaux souterraines, assurant 80% des besoins en eau potable de la wilaya de Blida, mais aussi 60 % des besoins en matière d'irrigation agricole", a souligné le même



responsable.

La STEP en cours de réalisation à la nouvelle-ville de Bouinane et celle de Beni Merad, seront elles aussi dotées de cette technique de traitement aux UV dans le but d'exploiter les eaux épurées dans l'irrigation agricole. Cette démarche permettra de

mettre un terme au problème de mobilisation d'eau d'irrigation, constituant l'une des préoccupations majeures des agriculteurs d'une part et d'exploiter l'eau qui était destinée à l'irrigation agricole pour améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) d'autre part, selon les explications du di-

recteur des ressources en eau. A noter que les eaux usées constituent l'une des plus importantes sources d'eaux non conventionnelles sur lesquelles de grands espoirs sont fondés, à l'avenir, pour couvrir les besoins nationaux dans les domaines agricole et industriel, notamment au regard de

la faible pluviométrie, ces dernières années.

Ce constat a été fait par des experts et spécialistes en ressources en eau et en irrigation, lors d'une rencontre scientifique sur ce thème, tenue dernièrement, à l'École nationale supérieure d'hydraulique de Soumaâ.

## Skikda

## Mise en service de la station de dessalement d'eau de mer d'El Marsa

La station de dessalement d'eau de mer de la commune d'El Marsa (extrême Ouest de Skikda) a été récemment mise en service, mettant ainsi fin aux difficultés d'approvisionnement en eau potable des habitants de cette collectivité locale et des villages environnants, ont indiqué les services de la wilaya.

Baptisée du nom du chahid Mohamed Amirat, la station de dessalement d'eau de mer de la commune d'El Marsa traite 5.000 m<sup>3</sup>/jour. Elle est actuellement exploitée à hauteur de 50% de ses capacités, soit 2.500 m<sup>3</sup>/jour, a précisé la même

source, ajoutant qu'elle fonctionnera en plein régime, dans les prochains jours pour assurer de l'eau potable en H24.

Les services de la wilaya ont rappelé que la réalisation de cette station de dessalement d'eau de mer a mobilisé une enveloppe financière de 1,6 milliard DA, à laquelle s'ajoutent 170 millions DA, réservés au raccordement de la station aux châteaux d'eau. La wali de Skikda, Houria Meddahi qui a procédé à la mise en service de la station a mis l'accent sur l'impératif d'assurer la maintenance et la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable.

## A travers 5 wilayas de l'Ouest

## Ouverture de 19 points de vente de viandes blanches

L'entreprise publique économique d'élevage avicole "Remchavi" de Tlemcen a ouvert 19 points de vente de viandes blanches dans cinq wilayas de l'Ouest du pays depuis le début du Ramadhan, a annoncé dimanche à Mascara le Directeur général de l'entreprise, Abdelhak Belghezlan. Animant un point de presse en marge de la cérémonie d'ouverture de cinq points de vente de viandes blanches dans une wilaya de Mascara, M. Belghezlan a indiqué que "son entreprise a ouvert 19 points de vente de viandes blanches à travers les wi-

layas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Saida et El Bayadh où le prix de 350 DA le kilogramme est appliqué pour la viande fournie par l'entreprise en application du programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural concernant l'approvisionnement du marché en viande blanche durant le mois sacré".

Le même responsable a annoncé que son entreprise publique économique "Remchavi" d'élevage avicole de Tlemcen envisage aussi d'ouvrir dans les prochains jours de six points similaires dans les wilayas de Naama et El Bayadh en pré-

vision du Ramadhan.

D'autres points de vente de viande blanche supplémentaires seront ouverts après le Ramadhan à travers des wilayas de l'Ouest du pays, dans le cadre des efforts visant l'extension d'actions d'ouverture de tels points et la disponibilité de viande blanche à des prix raisonnables, a-t-il déclaré.

M. Belghezlan a procédé, en compagnie des responsables des secteurs du commerce et des services agricoles de la wilaya, à l'ouverture de trois points de vente de viande blanche au niveau des communes de Mascara, Ghriss et Tighennif.

## IRAK 2003

# Paris-Washington, de la brouille à la réconciliation

*Les divergences entre les diplomaties française et américaine ont toujours existé, avec des périodes de tension ou d'accalmie. C'est ce circuit entre tumulte et apaisement qui a été suivi à l'occasion de l'intervention américaine en Irak en 2003 — à laquelle la France s'est opposée, puis en 2005 lorsque la Syrie a quitté le Liban à l'initiative conjointe de Paris et de Washington.*



Par **CHRISTIAN JOURET**

**I**l est communément admis que l'intervention américaine en Irak est le produit des événements du 11 septembre 2001. Dans les semaines qui suivirent les attaques d'Al-Qaida contre New York et Washington, le Président George W. Bush ordonnait à ses services de planifier une guerre contre l'Irak de Saddam Hussein, quand bien même aucun lien n'était

prouvé entre Al-Qaida et le dictateur irakien. Ce n'était pas encore une décision de guerre, mais la préparation d'une décision susceptible de porter la guerre. On peut aussi penser que l'intention du président américain était depuis longtemps tapie dans un fonds anti-Saddam Hussein toujours bouillant qui datait des années 1990 et ne demandait qu'un prétexte pour s'exprimer. La catastrophe du 11 septembre lui a fourni ce prétexte.

Pour le président américain, une action contre l'Irak ne

visait pas seulement à se débarrasser de Saddam Hussein et de ses prétendues « armes de destruction massive ». Elle s'inscrivait dans la stratégie de « l'instabilité constructive » chère aux néoconservateurs américains dont le projet était de remodeler vigoureusement le « Grand Moyen-Orient » selon les conceptions « démocratiques » américaines.

#### LE TOUPET FRANÇAIS

Nul n'a jamais pensé en France que les Américains pouvaient partager leur di-

plomatie avant sa mise en œuvre. Mais Paris, conscient de sa singularité, supposée, mais fortement ancrée, aurait probablement aimé être traité différemment. « Qui m'aime me suive » a toujours été le leitmotiv des décideurs américains, et ceux qui préféraient rester en rade savaient qu'ils souffriraient le dédain, le mépris, la suspicion ou, pire, l'indifférence de Washington. S'agissant de l'Irak, Paris a échappé à la plupart de ces sentiments au profit d'une colère amé-

ricaine, à l'occasion haineuse, lorsqu'il s'est avéré que la France s'opposerait à cette intervention armée au Conseil de sécurité des Nations unies. Ce fier toupet a embrasé en un instant la fureur de larges pans de la société américaine.

À l'automne 2002, à Bruxelles et dans des capitales européennes, l'idée que Bush pouvait prendre une décision radicale commençait à prendre forme.

Suite en pages 8 et 9



## IRAK 2003

Paris-Washington,  
de la brouille à la réconciliation

●●●  
Suite de la page 7

Les diplomates — dont certaines ne voulaient pourtant pas encore croire à la guerre — se concertaient avec la quasi-certitude qu'il serait difficile d'enrayer la mécanique guerrière américaine et qu'au prix d'une grimace de désaccord, leurs gouvernements finiraient par se rallier aux thèses martiales de Bush.

A Paris, l'ambiance était différente. Le président Jacques Chirac n'a eu aucune hésitation sur l'attitude à adopter et la démarche à suivre. Sa conviction était qu'une intervention militaire modifierait les rapports de force dans la région pour un résultat désastreux et qu'il fallait s'y opposer.

#### LE « NON » DE JACQUES CHIRAC

Il opposa donc un « non » constant aux exigences américaines<sup>2</sup>. Il revint à Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, de jouer la partition présidentielle, ce qu'il fit avec constance et brio de l'automne 2002 jusqu'au 14 février 2003, lorsqu'il exprima la position de rejet de la France devant le Conseil de sécurité des Nations unies<sup>3</sup>. Son apologie enflammée de la non-intervention militaire en Irak est restée dans les mémoires.

L'une des étapes clés de l'opposition française aura été la résolution 1441 du 8 novembre 2002.

Ce texte porte sur le désarmement de l'Irak par l'installation de missions d'inspection de l'ONU en Irak même. Comme souvent dans ce genre de document ce qui ne s'y trouve pas est plus parlant que ce qui s'y trouve. Le projet de texte fut longuement et âprement négocié et la France joua une part prépondérante dans sa difficile rédaction en refusant que la formule en usage au Conseil de sécurité : « user de tous les moyens nécessaires » y figure. Cette formulation est une sorte de guillotine sèche qui aurait autorisé l'usage de la force pour contraindre Saddam Hussein à désarmer. Conformément aux vœux français, la résolution ne devint donc pas le laissez-passer en due forme vers une intervention militaire. Dès lors, elle se

résumait à n'être « qu'une menace crédible de force » dans l'espoir de contraindre Saddam Hussein à démanteler son arsenal militaire.

Une deuxième résolution, contraignante cette fois, était dans toutes les têtes américaines (et britanniques). Mais pas plus que pour la précédente, le président Chirac était disposé à accepter un texte qui aurait autorisé le recours automatique à la force. Sa menace d'utiliser le droit de veto français au Conseil de sécurité mit un terme aux espérances américaines. Cette seconde résolution ne vit jamais le jour. Sans ce blanc-seing onusien, toute intervention militaire s'avèrerait illégitime et surtout illégale. Mais, contrairement au (bien nommé) groupe musical The Clash, toujours en vogue à l'époque, Bush ne s'est pas posé la question : « Should I stay or should I go ? » Le 20 mars 2003 il lança l'opération militaire « Choc et stupeur » contre l'Irak (« Shock and awe ») qui a effectivement fait tomber Saddam Hussein et déconstruit la région, mais a omis de lui apporter la stabilité et la démocratie dans leurs versions américaines. Pourtant, lors d'un entretien avec un haut responsable américain du groupe des néoconservateurs, un diplomate européen lui fit remarquer qu'une éventuelle guerre allait déstabiliser l'Irak pendant une dizaine d'années. L'interlocuteur sourit et ajouta : « Dix ans ? Non. Quarante ans ».

La diplomatie française et, plus largement, l'image de la France auront à souffrir des choix faits par Paris à cette époque. La francophobie se déploiera sans entrave en terre anglo-saxonne. Il faudra attendre une convergence d'intérêts pour que la relation Paris-Washington revienne à l'étiage puis retrouve un niveau en accord avec les intérêts des deux pays.

#### L'OCCASION LIBANAISE

C'est sur le dossier libanais que le rapprochement franco-américain a pu renaitre. Quelques pas difficiles y ont conduit. L'offre française de participer, le moment venu, à la reconstruction de l'Irak est sèchement rejetée par Washington. Le 23 septembre 2003, le président français prend la parole de-



vant l'Assemblée générale des Nations unies. Ses premiers propos ne sont pas de nature à flatter le président américain : « Engagée sans l'autorisation du Conseil de sécurité, la guerre a ébranlé le système multilatéral ». C'est un jet de pierres : dénonciation de la guerre, dénonciation de l'absence d'autorisation donnée par le Conseil de sécurité et dénonciation de l'unilatéralisme, péché majeur dans l'enceinte onusienne.

Pourtant Paris avait fait montre d'ouverture à New York tant ses intérêts étaient en jeu. Certes, la France s'était opposée à l'invasion américaine, mais elle ne pouvait raisonnablement souhaiter que Washington échoue dans

son occupation de l'Irak. Elle a donc voté la résolution 1483 du 22 mai 2003 dont l'une des caractéristiques a été de reconnaître la coalition américano-britannique comme puissance occupante en vertu du droit international ainsi que la création d'un conseil de transition des Irakiens. D'autres résolutions ont aussi été votées par Paris. Certains sujets de préoccupation étaient partagés, comme la lutte contre le terrorisme ou la prolifération nucléaire. Malgré ces gestes prouvant le retour de Paris dans le consensus onusien, le rapprochement franco-américain a suivi un chemin difficile. L'année 2004 permettra un début de

cicatrisation des plaies. Il est vrai que Washington pouvait difficilement dresser un bilan positif de son intervention en Irak : la réussite militaire initiale s'évapora peu à peu, son projet de « Grand Moyen-Orient » prenait l'eau, les abus dans la prison d'Abou Ghraïb commençaient à être documentés, la bataille de Falloujah avait été gagnée, mais au prix de nombreuses victimes américaines et irakiennes, aucune arme de destruction massive n'avait été trouvée, les alliés de la coalition commençaient à se distancier de Bush et la population irakienne montrait chaque jour davantage son hostilité à la présence américaine. Dès janvier 2004, David

Kay, l'un des inspecteurs américains, reconnaissait devant le Congrès que les Américains « avaient quasiment tout faux » lorsqu'ils dénonçaient la présence d'armes de dissuasion massive.

De son côté, Jacques Chirac, qui avait toujours un œil braqué sur le Liban, s'inquiétait de la montée en puissance du Hezbollah, de moins en moins une milice et de plus en plus un État dans l'État. La souveraineté du Liban, occupé par la Syrie depuis 1976, était au centre de ses préoccupations. Son inquiétude était partagée par Bush qui pensait de son côté à la sécurité d'Israël et reprochait à Damas de laisser passer des djihadistes vers l'Irak<sup>4</sup>. Il

était temps pour les émissaires américains et français de prendre langue. Le 6 juin 2004, à l'occasion des cérémonies du débarquement de 1944, Chirac s'adressait au président Bush : « L'Amérique est notre éternelle alliée », formule qui se référait autant aux guerres passées qu'aux alliances politiques à venir. La veille, les deux présidents avaient dit la nécessité de joindre leurs atouts diplomatiques. C'était une évidence pour la France, mais aussi une nécessité pour Washington qui aurait besoin de Paris pour faire adopter les résolutions post-interventions en Irak.

Leurs diplomates se sont consultés à de très nombreuses reprises. La relation était fluide, les communications très nombreuses et faciles. Les émissaires français faisaient de fréquents déplacements aux États-Unis. Ils y étaient bien reçus. Des deux côtés, les ressentiments des outrages étaient mis sous le boisseau.

L'étape de Damas était une nécessité. Maurice Gourdault-Montagne<sup>5</sup>, l'envoyé de Chirac, rendit discrètement visite au président syrien en novembre 2003. Il exposa devant Bachar Al-Assad les intentions françaises (avec l'aval de Berlin et de Moscou), prit soin de rappeler que la Syrie et l'Iran devaient être traités avec le respect dû à ces deux pays, développa l'idée d'un processus pour conforter la stabilité régionale et l'engagea à aller de l'avant. Assad l'écouta sans l'entendre. Il était sur une autre planète. Seule la reconnaissance de Washington lui importait. Des mois passèrent. Assad ne donna jamais suite.

#### SEMONE ONUSIENNE, LA RÉOLUTION 1559

Américains et Français concordent pour dire qu'il est temps de retourner ensemble aux Nations unies. À l'été 2004, la France proposa aux Américains un projet de résolution sur le retrait des troupes étrangères — c'est-à-dire syriennes — du Liban. Il fut aussitôt accepté tant le Liban — supposé plus facilement « démocratisable » que d'autres États arabes de la région — entrain dans la conception américaine du « Grand Moyen-Orient ». Le 2 septembre 2004, le texte devint

la résolution 1559, adoptée par le Conseil de sécurité par neuf voix favorables et six abstentions.

Il demande non seulement le retrait des forces étrangères du Liban, mais aussi le démantèlement des milices : le Hezbollah et les milices pro-palestiniennes.

Dès le lendemain, sous la pression de la Syrie et du chef des services de renseignement syriens au Liban, Rustom Ghazalé, les parlementaires libanais prorogèrent de trois ans le mandat du président Émile Lahoud, un homme lige de Damas. Il se succédait à lui-même.

C'était la première réponse libano-syrienne, brutale, à la résolution 1559 qui demandait aussi que le scrutin présidentiel soit « libre et équitable, conforme aux dispositions de la Constitution établies sans interférence étrangère ». Le 14 février 2005, Rafic Hariri était assassiné. La Syrie finira par quitter le Liban le 27 avril 2005, mais le Hezbollah continuera de peser de tout son poids sur les affaires libanaises.

#### TOUT ÇA POUR ÇA

L'agression contre l'Irak a eu lieu. Elle a produit ses excroissances terroristes. Le Proche-Orient en est resté déstabilisé. Tout le monde a oublié que cette époque a aussi produit la feuille de route du Quartet (États-Unis, Union européenne, Russie, Nations Unies) censée conduire au règlement du conflit israélo-palestinien et au-delà à la stabilité régionale, partie intégrante de la vision américaine d'un nouveau « grand Moyen-Orient ». La survivance de ce mécanisme est un mystère : il a largement échoué, par la faute ou l'incapacité des parties en présence, mais reste une référence qui continue d'irriguer les déclarations des chancelleries. Faute de solution, de courage ou d'imagination, la plupart des politiques continuent d'appeler à la mise en œuvre de la solution prévue par le Quartet dite des « deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte ». Cette incantation usée se retrouve à Paris et Washington alors même qu'elle a largement prouvé son inefficacité depuis trois décennies.

In Orient XXI



## Burkina Faso

# Suspension des programmes de la chaîne France 24

*Le gouvernement burkinabè a décidé, hier, lundi, de suspendre les programmes de la télévision française France 24, pour avoir interviewé, il y a deux semaines, le chef d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), a annoncé le porte-parole du gouvernement du Burkina Faso, Jean Emmanuel Ouédraogo.*

« **L**e gou-  
verne-  
ment a  
donc  
décidé

en toute responsabilité, et au nom de l'intérêt supérieur de la Nation, de la suspension sine die de la diffusion des programmes de France 24 sur l'ensemble du territoire national", a indiqué le porte-parole du gouvernement burkinabè dans un communiqué.

Pour Ouédraogo, en ouvrant ses antennes au premier responsable d'Aqmi, "France 24 ne fait pas seulement office d'agence de communication pour ces terroristes, pire, elle offre un espace de légitimation des actions terroristes et des discours de haine véhiculés pour assouvir les visées maléfiques de cette organisation sur le Burkina Faso".

Hier, lundi, jusqu'à 8 heures 30 GMT la chaîne était diffusée sur le bouquet Canal+ au Burkina Faso.

"Cette suspension de la télévision France 24 comme d'ailleurs celle de RFI (Radio France internationale en décembre 2022, nldr) entre dans le cadre d'un processus de déconstruction des relations entre le Burkina Faso et la France. Les autorités burkinabè sont décidées à revoir les modes de coopérations et cette révision passe également par la remise en cause des moyens d'influence que sont les médias et autres canaux de communication", a expliqué à Anadolu, l'Idisore Daniel Zoungana spécialiste des relations internationales.



L'annonce de la suspension de la chaîne française a suscité des réactions sur les réseaux sociaux au Burkina Faso, la majorité des internautes saluant cette décision du Burkina Faso. "Quelle mouche a piqué France 24 ? Si une presse donnait la parole aux meurtriers de Charlie Hebdo, que dirait la France?", s'est interrogé le juriste et analyste politique Paz Hien sur son compte Facebook.

Par cette décision, "le Burkina Faso vient de poser les jalons de son indépendance média-

tique vis-à-vis de la France", a écrit un internaute.

Depuis le coup d'Etat du 30 septembre 2022, le deuxième en huit mois au Burkina Faso, les relations diplomatiques entre Paris et Ouagadougou n'ont cessé de se dégrader.

En janvier dernier, les autorités burkinabè avaient demandé à la France de retirer ses 400 soldats des forces spéciales, stationnés depuis 2009 dans la périphérie nord-est de Ouagadougou. Une cérémonie solennelle de descente de drapeaux marquant la fin officielle des

opérations de la task-force française à partir du sol burkinabè, a été organisée par les deux armées le 18 février dernier à Ouagadougou.

Début mars, les autorités burkinabè ont dénoncé l'accord d'assistance militaire technique conclu en 1961 avec la France, et demandé aux autorités françaises de prendre des dispositions en vue du "départ définitif" de tous les personnels militaires français en service dans les administrations militaires burkinabè, dans un délai d'un mois. Une décision

qui sera exécutée à la fin de ce mois, selon une source diplomatique à Anadolu.

Confronté à des attaques terroristes depuis 2015, les autorités burkinabè ont multiplié les opérations antiterroristes ces derniers jours à travers des actions offensives contre les groupes armés terroristes.

L'armée burkinabè a neutralisé ce dimanche, dans la zone de Oursi (Oudalan, Nord), une quarantaine de terroristes dans des frappes, a rapporté l'Agence d'information du Burkina (AIB).

## Manifestations au Kenya Gaz lacrymogènes contre le convoi de l'opposant Odinga

**L**a police kényane a tiré, hier, lundi, des gaz lacrymogènes à Nairobi contre le convoi du chef de l'opposition Raila Odinga qui a appelé ses partisans à manifester contre le gouvernement et l'inflation, au lendemain de l'interdiction de tout rassemblement. Il s'agit de la deuxième journée de rassemblement à l'appel du chef de l'opposition contre le président William Ruto. Raila Odinga, candidat malheureux à la présidentielle d'août dernier, continue d'affirmer qu'elle

lui a été "volée" et que le gouvernement Ruto est "illégitime".

"Nous demandons la baisse du coût de la vie, la baisse du prix de la farine de maïs, la baisse du prix de l'essence, la baisse du prix du sucre et des frais de scolarité", a déclaré Raila Odinga devant des centaines de ses partisans dans le quartier populaire de Kawangware, avant que la police ne tire des gaz lacrymogènes et n'utilise des canons à eau sur son convoi, pour qu'il change de direction.

## Retraites

### Borne tend la main aux syndicats

**A** l'orée d'une dixième journée de manifestations, aujourd'hui, mardi, contre la réforme des retraites, la Première ministre Elisabeth Borne a tendu dimanche la main aux syndicats et aux partis politiques afin de "mettre de l'apaisement" et tenter de conjurer un climat délétère et violent. "Je suis à la disposition des partenaires sociaux. Il faut qu'on trouve le bon chemin: est-ce que ce sont des rencontres bilatérales, une intersyndicale ? Il faut qu'on mette de l'apaisement. Et que l'on puisse reprendre le travail sur tous ces chantiers" de la pénibilité, des reconversions professionnelles etc., a affirmé la Première ministre dans un entretien à l'AFP.

La cheffe du gouvernement a prévu dans son agenda un créneau pour recevoir éventuellement les organisations syndicales et les organisations patronales dans la semaine du 10 avril. Chargée par Emmanuel Macron de bâtir un programme de gouvernement et un programme législatif, Elisabeth Borne précise également qu'elle va "déployer" pour ce faire un "plan d'action" sur les trois prochaines semaines "qui mobilise l'ensemble des acteurs qui veulent faire avancer (le) pays". Elle recevra dans la semaine du 3 avril les groupes parlementaires et les partis politiques, y compris ceux de l'opposition, ainsi que les représentants des collectivités, dans le but "d'apaiser le

pays" et de "dialoguer avec tous les acteurs sur la méthode qu'on veut mettre en place". En amont de ces rencontres, Emmanuel Macron recevra dès lundi Elisabeth Borne et les cadres de sa majorité - chefs de partis, ministres, parlementaires - à l'Élysée, afin d'affiner une stratégie pour tenter de sortir de la crise. Car la contestation de la réforme des retraites s'est poursuivie dans plusieurs villes samedi, avec des cortèges rassemblant quelques centaines de personnes. Des "rassemblements de proximité" encouragés par l'intersyndicale avant une nouvelle grande journée de mobilisation mardi, avec notamment un cortège parisien qui défilera de la place de la République à Nation.

# Tesla Le retour du roi ?

**La hausse récente de Tesla après sa très forte baisse en 2022 nous amène à nous poser la question : les cours actuels sont-ils proches du plancher actuariel de valorisation de cette action de super croissance? Nous avons effectué une analyse rapide de Tesla en gardant cette question à l'esprit.**

Par François d'Hautefeuille

**T**esla est un constructeur de voitures électriques. Son siège social se situe à Austin, au Texas. Tesla dépasse la barre des 300 000 véhicules produits en février 2018 et atteint le premier million de véhicules produits en mars 2020, 1.3 mln en 2022 et 1.8 mln attendu en 2023. Tesla emploie 127.000 personnes fin 2022 (contre 167.000 pour General Motors, 675.000 pour Volkswagen, 168.000 pour Daimler, 375.000 pour Toyota, 282.000 pour Stellantis, et 179.000 pour Renault).

Tesla a une capitalisation boursière de 623 Mds USD soit 3.80% du Nasdaq (5e capitalisation). Les principaux actionnaires de Tesla sont Elon Musk (13%, soit la 11ère fortune mondiale), Vanguard (6.89%), Blackrock (5.64%), State Street (3.13%) et Capital Group Management (1.55%). Environ 47.7% du capital est flottant.

En 2021, Tesla devient le constructeur automobile le plus rentable du monde occidental et sa capitalisation boursière dépasse 1.000 milliards de dollars. En 2022, Tesla perd plus des deux tiers de sa capitalisation suite au rachat de Twitter par Elon Musk, mais elle regagne 65% en janvier 2023. Quelles sont les perspectives de performance pour 2023 ?

## Sentiment technique : favorable

Il est intéressant de vérifier la robustesse de cette performance sur les 5 dernières années. Là encore, les performances sont éblouissantes : la performance annualisée de Tesla est de 55%, celle du Nasdaq de 13%, celle de Nvidia de 31%, celle d'Apple de 28% !

Mais quand on replace la performance de ces actions sur un an, elles apparaissent beaucoup moins sur évaluées après la forte baisse de 2022 suite à l'annonce du rachat de Twitter par Elon Musk. Sur un an glissant, la performance de Tesla est de -29.1%, celle du Nasdaq de -14.7%, celle de Nvidia de -5%, et celle d'Apple est de -10%.

Depuis le début de l'année 2023, Tesla a monté de 60% !!!, le Nasdaq de 17%, Nvidia de 84%, Apple de 23% ! Ceci peut paraître énorme et donc trop tard pour recommander ces actions à l'achat. Nous ne le pensons pour les raisons de valorisation que nous expliquerons ci-dessous.

## Analyse fondamentale : favorable

2022 affiche des ventes en hausse de 51% (!) à 81.5 Mds\$. Le résultat opérationnel ressort à 12.6 Mds\$, soit une marge opération-



nelle de 16.8% (ce qui est énorme par rapport à ses concurrents automobile, Toyota/VW sont ainsi autour de 6/7%, et Renault autour de 4.5% !). Le niveau de trésorerie atteint 22.2 Mds\$ (ce qui indique que Tesla va peut-être pouvoir autofinancer sa croissance future sans recourir à des augmentations de capital).

Il faut rappeler qu'en 2017, la marge opérationnelle était encore négative. Et depuis, malgré des prix de vente moyen en baisse, celle-ci est montée à un niveau exceptionnel grâce notamment à la maîtrise des coûts de fabrication.

Le challenge pour le groupe en 2023 semble de produire toujours plus de véhicules. Le groupe annonce un objectif de 1.8 millions de véhicules en 2023 (+50%) grâce à la montée en puissance des usines en Allemagne et en Chine et la contribution de la Gigafactory localisée au Texas qui produira entre autres les Cybertruck (camion à conduite automatique, une innovation de rupture sur un marché énorme). On peut s'étonner de l'impact énorme du rachat de Twitter par Elon Musk sur les anticipations de profit de Tesla. L'opération Twitter a été annoncée début octobre 2022. Elle a été réalisée par Elon Musk et non pas par Tesla. Elle correspond pourtant au début de la plongée aux enfers de Tesla avec un trou d'air de 60% de baisse en quelques semaines. Était-ce là une sanction financière d'une opération trop politisée d'Elon Musk dans la perspective des élections présidentielles 2024 ? Était-ce une sanction légitime de l'impact d'une telle diversification sur la pérennité de la gouvernance in-

dustrielle du groupe par Elon Musk?

On peut alors remarquer que le marché donne une valeur inestimable à ce génie hors du commun. La capitalisation boursière de Tesla est alors passée d'un plus haut à 1200 Mds USD à un plus bas de 400 Mds USD soit une destruction de richesse de 800 Mds USD, soit aussi le PNB de la Suisse. On a là toute la force et la faiblesse de Tesla, une personnalisation à outrance de la création de richesse à travers la vision géniale d'un seul homme. On a là aussi toute la difficulté à valoriser une action d'hyper croissance.

Une opération relativement peu importante pour le process industriel peut détruire une grande partie de la valorisation de l'action. Tesla domine largement ses concurrents avec sa capitalisation boursière de 583 Mds USD. General Motors a une capitalisation boursière de 57 Mds USD, Ford Motors de 52 Mds USD. On voit ainsi que Tesla est un extraterrestre dans son univers économique. Le marché ne le valorise pas comme un constructeur de voiture, mais plutôt comme un concepteur d'ordinateur ou mobile à 4 roues.

2020, l'année Tesla en plein confinement ! Les estimations de profit de Tesla sont extrêmement volatiles et bien difficiles à expliquer. On note une forte révision à la baisse des profits fin 2018. Les profits ont ensuite explosé à la hausse à la suite du confinement de mars 2020 (télétravail). L'action a alors quasiment sextuplé passant d'un plus bas à 50 USD en mars 2020 à un plus haut de 325 USD fin 2021. La capitalisation boursière

est montée de 100 Mds USD à 800 Mds USD.

Si on se focalise sur les anticipations de bénéfice par action, on a une situation similaire à bien d'autres technologiques, les profits ont été révisés en forte baisse. Ainsi, le bénéfice par action 2027 attendu est de 10 USD contre un plus haut de 13 USD fin 2021. Cela fait un PE 2027 de 184 USD / 10 USD soit autour de 18. Si on reprend les plus hautes estimations de bénéfice de fin 2021, le PE 2027 est de 184 USD / 13 USD soit autour de 14. Ceci nous semble extrêmement faible vu les performances historiques de croissance stratosphérique des profits de Tesla.

Il faut étudier l'historique des profits de Tesla depuis 2014 pour comprendre la difficulté extrême à valoriser ces actions super croissance. Tesla a été continuellement en pertes de 2015 à 2019. L'action a dû être recapitalisée plusieurs fois pour financer la construction des usines. Le cours de l'action a peu progressé durant ces 4 années. Les dernières augmentations de capital ont eu lieu le 14 février 2020, 3 mln d'actions à 767 USD, le 3 mai 2019 avec 3.55 mln d'actions à 243 USD, et le 16 mars 2017 avec 1.54 mln actions à 262 USD avec un split par trois en août 2020.

L'année Tesla est l'année 2020. L'action a alors monté de 743% malgré le Covid, le confinement et la crise économique. Cette performance totalement extra ordinaire été justifiée par la croissance des résultats qui sont passés de 0.77 à 2.18 USD par action soit une progression de 183% ! Mais en termes de PE, on a des valorisations incompréhensibles, on a ainsi un PE fin 2020 de 305 avec une action à 235 USD pour un EPS de 2020 de seulement 0.77 USD (avec une révision en baisse quasi constante). De même, fin 2021, on un cours de 352 USD pour un EPS de 2.19 soit un PE encore de 162 !

Nous sommes sceptiques sur les consensus de bénéfices du marché sur Tesla. Nous avons rarement vu une telle anti-corrélation entre les révisions des résultats et le cours de bourse. Le marché semble souvent valoriser l'action à l'inverse du consensus des analystes. L'action monte fortement quand les résultats sont fortement revus à la baisse et réciproquement. Ainsi, fin 2021, l'action a explosé de 250 à 400 USD alors que les résultats 2027 étaient révisés fortement à la baisse de 13 USD à 8 USD. A contrario, l'action s'est effondrée fin 2022 suite au rachat de Twitter alors que ces mêmes résultats étaient révisés en forte hausse remontant de USD à 13 USD. Et encore une 3e fois, depuis le début de l'année 2023, on a une forte révision à la baisse par le consensus des résultats



2027 alors que l'action a pris près de 60% !

Mais le plus important est de regarder le rythme de hausse des profits. Ils sont anticipés à croître de 2.18 en 2021 (et une perte en 2019) à 7.94 USD en 2026 soit une progression de 264% en 5 ans! Si les profits 2027 sont révisés sur leurs plus hauts de 2021 soit environ 13 USD, la progression des profits sera alors de 496% !

La performance 2022 doit être rapprochée de celle de 2019, autre année horribilis avec une baisse de l'action de 20 USD à 11.80 USD soit une baisse de près de 50% suite à une enquête de la SEC menaçant de retirer à Elon Musk la direction de Tesla. Elon Musk avait en effet communiqué sur Twitter d'une manière non conforme aux règles de la SEC. L'action est ensuite violemment repartie à la hausse pour remonter ensuite de 250% finissant l'année sur ses plus hauts autour de 27 USD. Aurons-nous le même rattrapage en 2023 après l'effondrement de 2022 ? C'est une question à 500 Mds USD....<p>

## Conclusion

Cette étude montre la difficulté extrême à valoriser une action aussi hors norme que Tesla. Un modèle de valorisation basé sur le consensus de résultat ne fonctionnerait certainement pas. Il faut toute la puissance de l'intelligence artificielle pour quantifier si ce n'est comprendre la valorisation de cette action. Ceci est d'autant plus dommageable que Tesla a montré dans le passé sa capacité non pas seulement à créer une grande richesse industrielle par la qualité de ses voitures, mais aussi de créer une richesse financière extrême pour ses actionnaires qui ont su traverser les montagnes russes de son cours de bourse, les errements du consensus des analystes quant aux résultats futures, les ratios stratosphériques de valorisation et les égarements médiatiques de son président de génie.

On comprend ainsi comment il est quasiment impossible de valoriser par des modèles de valorisation classique une action avec une telle incertitude quant à la croissance future de ses résultats. Et cette incertitude est intrinsèquement liée à la période charnière où se trouve Tesla. Elle a enfin atteint la capacité à autofinancer sa croissance par son cash-flow, le maintien de ses marges et l'explosion de ses ventes. Elle peut ainsi espérer engranger la puissance et l'avance de sa technologie face à un secteur automobile mondiale qui semble parfois incapable à traverser le changement technologique et climatique du 21e siècle. Tesla est ainsi au cœur de la révolution industrielle de destruction créatrice de la nouvelle économie.



## Startups La Côte d'Ivoire dans la course aux licornes

**L'écosystème des startups connaît un essor majeur en Afrique de l'Ouest. Pour le conforter, certains pays, comme la Côte d'Ivoire, ont désormais besoin d'un cadre juridique adapté.**

**A**près avoir été longtemps écartée des affaires du monde, l'Afrique s'affirme aujourd'hui comme une puissance montante dont les poids économique et démographique seront déterminants. Dans la partie occidentale du continent, cet essor se traduit par des chiffres éloquentes. Cette année, la croissance de cette zone, hors Nigeria, devrait être de 5 % (contre 4,2 % l'année précédente) puis atteindre 5,6 % en 2024. Plus précisément, au Sénégal, elle devrait grimper jusqu'à 8 % en 2023, voire 10,5 % en 2024. Pour la Côte d'Ivoire, elle devrait rebondir à 6,8 %, contre 5,7 % en 2022. Dans ce contexte positif, il est enthousiasmant de noter l'émergence d'une véritable culture startup. Plusieurs facteurs expliquent le phénomène. Tout d'abord, la région bénéficie d'une population jeune et dynamique, dont la moitié a de moins de 25 ans. Très axée sur la technologie, la jeunesse africaine est connectée au monde. Elle crée, innove et entreprend. De plus, cet élan a trouvé le soutien naturel des dirigeants et plusieurs gouvernements de la région ont mis en place des politiques favorables à l'entrepreneuriat, avec des programmes d'incubation, de financement et d'accompagnement. Ainsi, le Sénégal, en 2019, a mis en place le Start-up Act, un régime juridique adapté à l'épanouissement économique des startups nationales. Ce plan prévoit, parmi différentes mesures, des dispositions fiscales permet-



tant d'alléger la pression financière pesant sur les jeunes entreprises. Cette ambition ne se limite pas au Sénégal. D'autres États, notamment la Côte d'Ivoire, misent également sur le développement technologique et numérique. Considérée comme l'une des économies les plus prospères d'Afrique de l'Ouest, en grande partie grâce à ses exportations de cacao et de café, la Côte d'Ivoire est depuis toujours une terre fertile pour les entrepreneurs. En initiant une politique tournée vers les jeunes entreprises, l'État affirme sa volonté de transformer son écosystème. Cela pourrait permettre au pays de rapidement devenir la première « startup nation » africaine. Parmi les projets d'envergure, on

note Côte d'Ivoire Innovation (CI20). Ce collège d'entreprises technologiques est dirigé par de jeunes Ivoiriens via l'initiative Startup boost Capital, lancée en janvier 2023 et dotée d'un budget d'un milliard de francs CFA. À terme, CI20 doit soutenir près d'un million de projets numériques. Rappelons qu'en 2016, Bruno Koné, alors ministre de l'Économie numérique, avait déjà lancé la Fondation jeunesse numérique, un incubateur de startups ayant pour objectif de lutter contre le chômage des jeunes grâce aux TIC et qu'il avait également offert deux millions de francs CFA à un centre d'innovation technologique.

Ce contexte a permis à ce pays de voir émerger plusieurs startups qui contribuent à améliorer le

contexte entrepreneurial, créant ainsi une dynamique vertueuse. On note ainsi Lifiled Ci, qui a été créée dans le but de résoudre les problèmes liés à l'inaccessibilité à internet et au déficit énergétique des populations, ou encore Etudesk, spécialisé dans les technologies de l'éducation et qui offre des formations en ligne orientées métier pour aider les étudiants et les demandeurs d'emploi à se préparer au recrutement dans les marchés émergents. Au niveau bancaire, S-Cash Payment propose un compte mobile alternatif pour particuliers et micro-entrepreneurs à faibles revenus. Pour faciliter les déplacements, Wabeyi met en relation passagers et conducteurs ayant le même trajet. Cependant, ces succès ne doivent

pas occulter les freins systémiques qui subsistent. Ainsi, malgré des investissements étatiques massifs (150 milliards de francs CFA) dans le réseau de fibre optique, les coupures de réseau restent fréquentes et ralentissent le développement des entreprises. Les startups locales attendent désormais un véritable corpus de lois capables d'encadrer et de soutenir efficacement leur développement, sur le modèle du Start Up Act sénégalais. Ce cadre juridique devrait permettre aux startups ivoiriennes de renforcer la confiance des investisseurs étrangers, leur apport permettant l'ancre régionale, étape nécessaire avant le développement international. Ainsi, en septembre 2022, la fintech Julaya, qui facilite via une application mobile les paiements B2B pour les entreprises locales en Afrique de l'Ouest francophone, a réussi une levée de fonds en série A de cinq millions de dollars.

En résumé, des politiques visionnaires ont permis l'essor rapide d'un écosystème innovant et porteur d'avenir. Mais elles pourraient rapidement s'avérer insuffisantes si un cadre juridique et fiscal plus favorable ne permet pas d'encourager les efforts des jeunes entrepreneurs ivoiriens. C'est un enjeu de poids pour permettre à la Côte d'Ivoire, mais aussi à toute l'Afrique occidentale, de passer un cap majeur dans l'économie mondiale actuelle.

*La Tribune Afrique*

### Appel à candidatures 10 startups tunisiennes pour participer au Salon VivaTechnologie 2023

**L**e ministère des Technologies de la communication a lancé, jeudi 23 mars 2023, un appel à candidatures pour le choix de dix (10) startups labélisées pour participer au " Pavillon tunisien pour les solutions innovantes " qui sera organisé à Paris (France), du 14 au 17 Juin 2023, en marge du Salon VivaTechnologie 2023.

Sont éligibles à cet appel à candidature, les startups ayant des produits /services technologiques innovants dans les secteurs de la finance, l'agriculture, l'énergie, la santé, l'éducation, la culture, le transport, le tourisme, l'industrie...

Un comité de sélection évaluera et sélectionnera les candidats sur la base de l'innovation de la solution développée, l'avancement de la startup (technique, commercial et d'investissement), l'intérêt et le potentiel d'accès au marché français/européen...

Partant, les produits/services des start-ups sélectionnées doivent répondre à un nombre de critères, dont la pertinence et l'originalité, le degré de l'innovation, le modèle économique...

*Tunisie numérique TN*

### Startup L'eau a coulé sous les ponts de Londres

**L**a métropole se met de plus en plus à dos ses entrepreneurs, alors que la politique de soutien à l'innovation peine à faire des heureux. Londres perd de son aura. Non pas que la métropole ait vu son dynamisme et son attractivité se dissiper, mais du fait de son relâchement côté startup. Le secteur technologique commence vraiment à perdre patience d'un après-Brexit sans bénéfices à court terme, et un gouvernement dangereusement absent dans ses politiques et incitations financières.

Dans quelques jours, le programme Tech Nation fermera ses portes. Plus qu'un symbole, l'accélérateur qui a permis à de nombreuses pépites d'émerger de Londres et du Royaume-Uni sera définitivement fermé le 31 mars prochain et les subventions seront détournées vers le programme d'incubation de Barclays Bank.

Au-delà, c'est bien plus de programmes d'aide qui sont menacés depuis que le Royaume-Uni a signé son Brexit. Plus indépendante et autonome, la politique locale pour l'entrepreneuriat n'a pas encore montré ses points positifs, peut-on conclure d'un reportage publié cette semaine dans le Financial Times.

L'accès aux marchés européens rajoute des obstacles à la croissance des entreprises. Mais plus maladroit encore : la menace plane sur un crédit d'impôt pour la recherche et le développement (R&D) destiné à des startups de taille moyenne et supérieure – les principales délaissées.

Pour les concernés, l'arrivée au stade final, celui de l'introduction en Bourse, ne les épargnerait pas de problèmes financiers et une absence troublante de soutien de la part du gouvernement pour ces entreprises serait de plus en plus visible et difficilement soutenable.

En jeu, des startups comme Revolut et Monzo côté fintech, Deliveroo, Just Eat, Darktrace ou encore Ocado Group, qui ont le point commun d'avoir tous pu profiter dans ces dix dernières années du programme Tech Nation lancé sous l'impulsion de l'ancien Premier ministre David Cameron.

#### Partir de Londres, pour ?

La plupart des acteurs locaux s'accordent à mentionner que les capitales européennes voisines rattrapent leur retard et que la question de s'établir d'un côté ou de l'autre de la Manche sera de plus en plus pertinente.

Paris, mais aussi Bucarest et Madrid, "sont des écosystèmes technologiques qui ont prospéré. [...] Les données montrent que les talents et les fondateurs ont plus que jamais le choix de choisir les conditions les plus favorables pour démarrer et faire évoluer leur entreprise", commentait Tom Wehmeier, associé de la société de capital-risque Atomico, au journal financier.

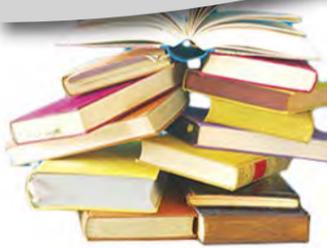
En chiffres, l'avance de Londres se traduit par plus d'un dixième des entreprises à la croissance la plus rapide dans le secteur technologique en Europe, mais à l'échelle nationale, Italie et Allemagne sont devant.

Londres est aussi en retard sur la question des entreprises publiques alors que la plupart des startups devenues des sociétés cotées en Bourse trouvent que les États-Unis sont une place de marché bien plus importante pour pouvoir oser leurs ambitions.

À Paris, la tentation est la même, mais le gouvernement a désormais tourné ses objectifs vers l'introduction en Bourse de ses licornes avec des plans d'intégration plus simples à la Bourse de l'Euronext, grâce à des programmes comme Euronext Growth ou encore Tech Leaders.

*Presssecitron*





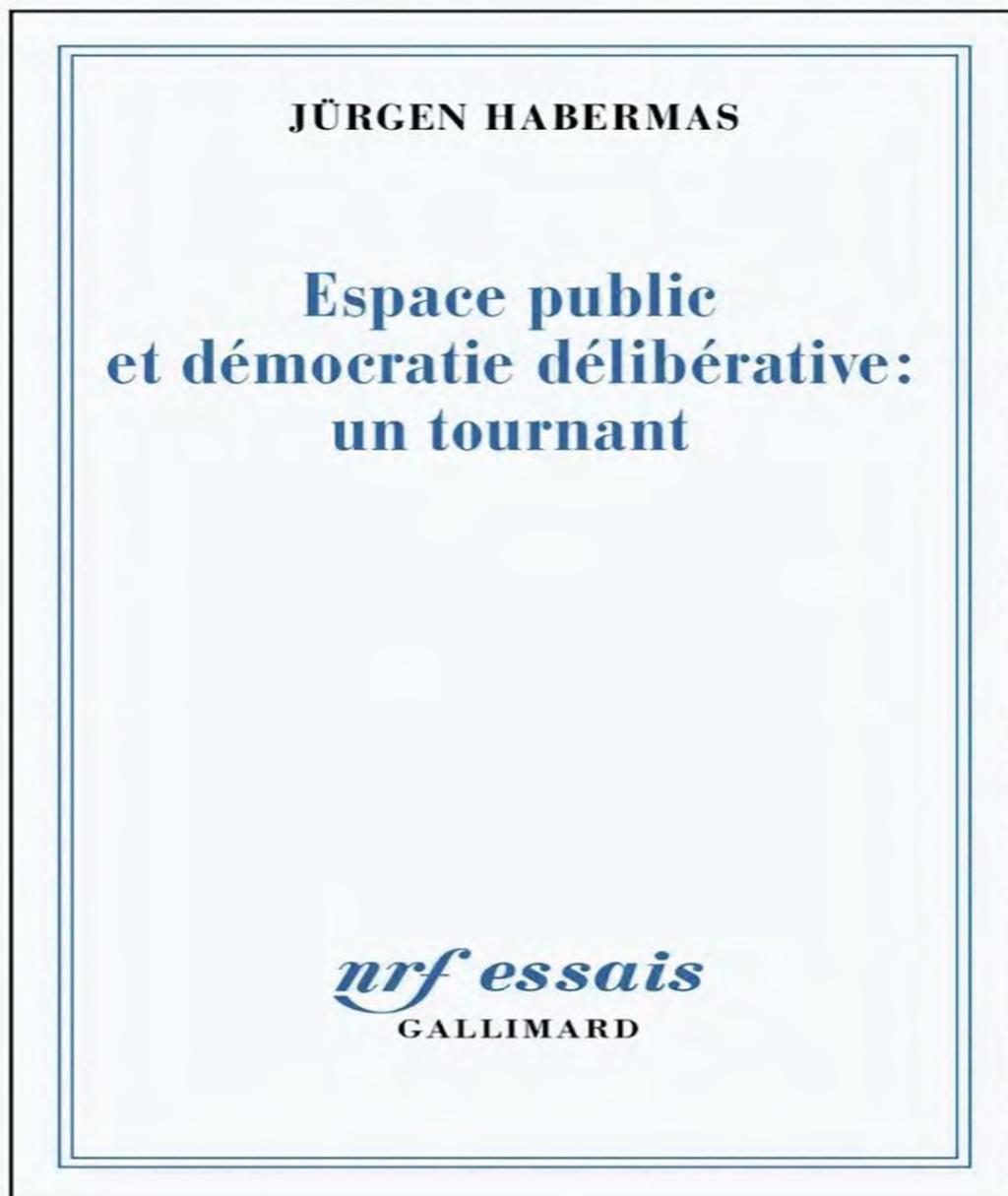
Par Benoît Peuch

**L**a question de l'impact des réseaux sociaux sur la vie sociale et politique est une préoccupation contemporaine très importante. La pandémie du Covid 19 a révélé comment les réseaux sociaux peuvent se transformer en vecteurs de diffusion de fausses informations. Une façon courante d'envisager la question consiste à affirmer que la mauvaise qualité des informations sur les réseaux sociaux favorise l'émergence de citoyens qui pensent mal. Dans cet ouvrage, Jürgen Habermas propose de réfléchir autrement à l'impact de ces « nouveaux médias » sur la vie politique en considérant qu'ils transforment non seulement les façons de s'informer, mais aussi les manières de communiquer. Revenant sur les thèses initiales de son premier livre de 1962, *L'espace public*, pour leur donner une dimension plus actuelle, Habermas soutient que les transformations de l'espace public provoquées par les réseaux sociaux mettent en danger le développement d'une démocratie délibérative fondée sur la rationalisation progressive et mutuelle des opinions politiques. La démocratie moderne est représentative parce qu'elle se veut inclusive : parce que c'est une démocratie de tous, elle doit prendre une forme indirecte.

Cette forme de démocratie implique une tension entre les individus et les gouvernants tenus de les représenter.

Le gouvernement doit assurer l'égalité des droits privés individuels, mais il doit le faire de façon à ce que les individus puissent sentir qu'ils y contribuent. Sans cela, dit Habermas, la démocratie se retourne inévitablement en paternalisme où le gouvernement décide du droit privé pour le peuple, sans le consulter. Pour assurer la bonne articulation entre le gouvernement et le citoyen, Habermas montre que les démocraties modernes se sont construites autour d'un espace intermédiaire qu'il appelle espace public et qui est entretenu par les médias. C'était une thèse fondamentale de *L'espace public* : les démocraties libérales qui se développent en Europe à partir de la fin du XVIIIe siècle dépendent largement du développement de la presse qui, par son pouvoir de dif-

# Jürgen Habermas, Espace public et démocratie délibérative : un tournant



fusion, va permettre au plus grand nombre de se forger une opinion politique éclairée, et influencer la façon dont ils vont tenter d'orienter activement le devenir de la politique publique (en votant ceci plutôt que cela, en faisant grève, en manifestant, etc.).

Pour Habermas l'espace public est avant tout un espace de controverse : la démocratie moderne n'est pas seulement représentative, c'est aussi une démocratie délibérative. Dans cette forme de gouvernement, la discussion doit avoir la priorité sur la négociation. La négociation implique un compromis relatif, c'est un accord qui permet d'assurer l'entre-deux d'intérêts individuels concurrents. Ramener la démocratie à la négociation et au consensus, c'est prendre le risque de réduire l'engagement politique individuel à l'expression sourde et égoïste des intérêts. La discussion implique un effort de confrontation avec des opinions

divergentes. Quand ils discutent, les individus ne se contentent pas d'exprimer leurs opinions, ils explicitent encore les raisons qui, à leurs yeux, les justifient. Certaines raisons étant plus convaincantes que d'autres, la discussion est une pratique sociale qui permet aux acteurs de modifier leurs opinions pour des motifs rationnels. Dans une discussion, le souci du consensus importe peu : ce qui compte, c'est que cet échange accentue la consistance rationnelle des engagements qui se confrontent. Dans ce cadre, le rôle des médias est de contribuer à la propagation de cet échange de raison en favorisant la médiatisation publique d'opinions concurrentes.

Jusqu'à une période récente, l'espace public était sous la responsabilité d'un système médiatique principalement constitué de journalistes. Pour Habermas, le rôle des médias ne se limite pas à la transmission passive des opinions

exprimées dans la société. Leur fonction, leur responsabilité, consiste à sélectionner les opinions les plus pertinentes, c'est-à-dire celles qui permettent au plus grand nombre de découvrir l'existence d'un problème présent dans la société. La fonction des médias est une fonction réflexive, leur responsabilité est de présenter à leur public les meilleures raisons qui peuvent s'échanger pour leur permettre de mieux rationaliser leurs engagements.

La période contemporaine est caractérisée par des avancées technologiques majeures : le développement des outils informatiques, d'internet et des réseaux sociaux. Bien qu'Habermas reconnaisse que ces innovations représentent un progrès pour nombreuses dimensions de la vie sociale, il estime que leur impact sur le développement de l'espace public justifie quelques inquiétudes. Le fonctionnement « en plateforme » des

réseaux sociaux rompt radicalement avec le fonctionnement de l'espace public médiatique traditionnel. En autorisant tous les utilisateurs potentiels à devenir des auteurs autonomes, il leur donne un statut égal à celui de journaliste professionnel. La particularité de ces nouveaux médias que sont les réseaux sociaux, c'est qu'ils se dispensent du principe de sélectivité qui conférait à la presse d'antan sa légitimité démocratique. Les plateformes comme Facebook, YouTube, Instagram ou Twitter ne sont pas non plus des espaces d'expression neutres : les interventions sur les réseaux sont plus ou moins mises en valeur en fonction de leurs taux d'audience, de réaction ou de partage. Sur les réseaux sociaux, les opinions sont traitées comme des marchandises, leur valeur publicitaire prime sur la pertinence de leur contenu. Du côté des utilisateurs, le fonctionnement algorithmique des plateformes favorise la « production spontanée d'univers fermés », entretenant les individus dans leurs opinions plutôt que de les confronter à des avis différents. Cette marchandisation des informations, couplée à la mise sous cloche des utilisateurs dans leur bulle de filtre, favorise la possibilité d'instrumentaliser les réseaux sociaux à des fins populistes. La propagation de fake news, redoublée d'une dévaluation excessive de la qualité des informations de la presse traditionnelle, souvent qualifiée sur les réseaux de « presse à mensonge », affaiblit considérablement la « qualité délibérative » des échanges dans un espace public où il devient de plus en plus difficile de distinguer les bonnes raisons des mauvaises. Bien qu'Habermas dépeigne la situation actuelle de façon très négative, son approche n'est pas pour autant défaitiste. Selon lui, la dérégulation capitaliste qui va avec la marchandisation progressive des dimensions les plus politiques de la vie sociale met en péril la stabilité de la démocratie. Dans ce contexte, il appelle à la régulation institutionnelle des réseaux sociaux à l'échelle de l'Union européenne. Il souligne que la responsabilisation des réseaux sociaux, même si elle s'oppose au droit de la concurrence, n'est pas un simple choix politique : c'est une nécessité constitutionnelle si nous souhaitons préserver la démocratie. L'entretien de la « qualité délibérative » de l'espace public doit donc passer avant les lois du marché.

**ECO TIMES**  
Quotidien Algérien de l'Économie

Édité par SARL SALYA.COM, au capital social de 1.000.000,00 DA  
Agrément n° : 63/20  
ISSN : 2716-8476

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Lyazid KHABER

Mobile : 0661.23.86.86

E-mail : [d.publication@ecotimesdz.com](mailto:d.publication@ecotimesdz.com)

**REDACTION**

E-mail : [redaction@ecotimesdz.com](mailto:redaction@ecotimesdz.com)

**DIRECTION**

E-mail : [administration@ecotimesdz.com](mailto:administration@ecotimesdz.com)

**SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE**

E-mail : [sce.publicite@ecotimesdz.com](mailto:sce.publicite@ecotimesdz.com)

**PUBLICITE**

Pour toute publicité, s'adresser à

L'Agence Nationale de Communication et de Publicité (ANEP)

Alger : 1, Avenue Pasteur

Tel. : (021) 73.76.78 – 71.28

Fax : (021) 73.95.59 – 99.19

E-mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz) /

[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)

**IMPRESSION**

Société d'impression d'Alger (SIA)

Zone industrielle -Alia Bab Ezzouar -

Alger

**DISTRIBUTION**

Media distribution

**Quotidien édité par la SARL  
SALYA.COM**

**Salya.com**  
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Maison de la Presse Tahar Djaout, B n° 16 - 01, Rue Bachir Attar – Place du 1er mai - Alger

RC : 16/00-1043189 B16 / NIF :

001616104318909 / NIS : 0 016

1621 02067 56 / N° d'article :

16214101662 / RIB : 038 01602

0011419001 24 / Salam Bank

Agence de Bab Ezzouar – Alger

Email : [salyacomdz@gmail.com](mailto:salyacomdz@gmail.com) /

Site Web : [www.salya-dz.com](http://www.salya-dz.com)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya	d'Adrar	Adresse :
Daïra	d'Adrar	Place des martyrs
Commune	d'Adrar	Commune d'Adrar
Service des programmes		Daïra d'Adrar
Bureau des Marchés		Wilaya d'Adrar
N.I.F : 098401015013837		

**AVIS DE MISE EN DEMEURE N° 01**

Vu le marche N° :41/2020 du :17/11/2020  
 Vu l'ordre de service N° : 41/2020 du : 17/11/2020  
 Vu le visa CF N° : 805/2020 du :15/10/2020  
 Vu la correspondance de:SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE D'ADRAR N°:1505 DU:21/03/2023  
 La société : E T P MEKKAOUI ACHOUR  
 Adresse du siège social : CITE 400 LOGTS BLOC « H » N° 08 ADRAR  
 Objet du marché : Réhabilitation Des Voiries a Travers la Commune d'Adrar  
 Lot n° 02 : sur 5 km les rues EL-ISTIKLAL, Abdelkader BENSLIMAN.  
 Dans le cadre de l'opération : Etude, Suivi Et Réhabilitation Des Voiries à Travers la Commune d'Adrar.  
 Est mise en demeure dans un délai de trois jours à compter de la date de parution de présente mise en demeure dans la presse national ou le BOMOP pour prendre toutes les mesures et les actions à accélérer le rythme de la réalisation pour compléter les services.  
 Faute de quoi . Des mesures coercitives seront prises a l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementaire en vigueur .

Eco Times du 28/03/2023 \_\_\_\_\_ Anep N° 2316 007 764

**ECO TIMES**  
Quotidien Algérien de l'Economie

[www.ecotimes.dz](http://www.ecotimes.dz)

**Pour vos petites annonces**

Faire-part, félicitations,  
condoléances, pensées...

Ou encore

Si vous êtes particulier,  
notaire, huissier ou commissaire  
aux comptes

**Pour toutes vos annonces légales**

Certificat de possession,  
création de société, perdu-trouvé,  
enquêtes de commodo incommodo...

**Le Quotidien** **ECO TIMES**  
Quotidien Algérien de l'Economie

Vous offre un espace idéal  
pour toutes vos insertions à des tarifs  
concurrentiels.

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité (ANEP)

ALGER : 1, avenue Pasteur  
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 -  
Fax : (021) 73.95.59 - 73.99.19

Mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz

Adressez-vous à notre service commercial et de publicité :  
Cité 05 Juillet – Bâtiment 12 N° 04 – Bordj El Bahri – Dar El Beida –  
Alger

Tel / Fax : 023.94.88.57 / Mobile : 0661.23.86.86

Email : [sce.publicite@ecotimesdz.com](mailto:sce.publicite@ecotimesdz.com)

NB : les avis de décès sont publiés gratuitement

**Pour vos insertion publicitaires**



dans

**ECO TIMES**  
QUOTIDIEN ALGERIEN DE L'ECONOMIE



**SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE**

Tel / Fax : 023.94.88.57

Mobile : 0661.23.86.86

E-mail : [sce.publicite@ecotimesdz.com](mailto:sce.publicite@ecotimesdz.com)

[salya.commercial@gmail.com](mailto:salya.commercial@gmail.com)



**PUBLICITE**  
Pour toute publicité,  
s'adresser à l'Agence Nationale de  
Communication d'Édition et de Publicité  
(ANEP)

ALGER : 1, avenue Pasteur  
Tél. : (021) 73.76.78 - 73.71.28 -  
Fax : (021) 73.95.59 - 73.99.19  
Mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz) /  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)



WWW.SALYA-DZ.COM

AVEC NOUS  
VOUS ÊTES  
LES  
MEILLEURS  
*Notre art*  
*Votre chef-d'oeuvre*

NOTRE MÉTIER : FAIRE DE  
VOTRE PARTICIPATION AUX  
FOIRES & EXPOSITIONS, UNE  
GRANDE RÉUSSITE

Nous nous occupons de :

- La Fabrication de stand pour foires et expositions ;
- L'Aménagement de stands sur mesure, location de mobilier, montage et installation ;
- La Réalisation de vos différents supports de communication (print, virtuels, audio-visuel) ;
- Relations presse et publicité ;

POUR NOUS CONTACTER ET DEMANDER UN DEVIS  
APPELEZ SIMPLEMENT LE 0661.23.86.86

EMAIL: SALYACODZ@GMAIL.COM